MAIRIE de SAINT-EMILION
Département de la Gironde Arrondissement de Libourne
BP 101 33330 SAINT-EMILION Tél 05 57 24 72 09 Fax 05 57 24 69 17
accueil@ville-stemilion.fr www.saint-emilion.org

RÉUNION
de la COMMISSION DE CONTRÔLE des LISTES ÉLECTORALES

(conformément à l'article L.19 du code électoral)

La Commission de Contrôle des Listes Électorales
de la commune de Saint-Emilion, se réunira à la mairie le **:**

Vendredi 20 mai 2022 à 10h00

ORDRE DU JOUR

- Examen des inscriptions et des radiations intervenues sur la liste électorale après les élections présidentielles 2022

- Examen des éventuels recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) formulés par des électeurs.